

Division du 1^{er} Degré

Bureau 301

Affaire suivie par :
Anne-Marie ROBIN
Christine GAUTHIER
Sandrine VETTE
Caténa D'ALU

LE CALENDRIER

du 29 mars au 15 avril 2018

Ouverture du serveur
pour la saisie des vœux

7, 14 et 21 mars 2018

Commissions d'entretien postes à
exigences particulières
et postes à profil

jeudi 22 mars 2018

Groupe de travail sur les
majorations de barème

vendredi 1^{er} juin 2018

CAPD du mouvement

2 et 3 juillet 2018

Groupe de travail
phase d'ajustement

septembre 2016

Groupe de travail
phase d'ajustement

Information des candidats :

*Une « cellule mobilité »
est mise en place pour conseiller
et informer les candidats
de mars à juin 2018*

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00

De 13h30 à 17h00

08.10.00.50.73

Ou sur l'adresse électronique
<http://www.ac-grenoble.fr/ia73>

Chambéry, le 16 janvier 2018

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du premier degré

s/c de

Mesdames les inspectrices
Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale du premier degré.

OBJET : MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2018 – ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE

Réf. : note de service n°2017-168 du 06/11/2017 relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré.

Conformément à la note de service ministérielle citée en référence, l'organisation du mouvement pour la rentrée 2018 traduit une forte volonté de poursuivre une politique de gestion des ressources humaines qui prenne en compte la situation personnelle et professionnelle des candidats à une mutation, en réponse aux besoins des élèves et des écoles.

Le choix et l'équilibre des critères retenus pour le mouvement ainsi que les affectations qui seront prononcées à son issue devront garantir, au bénéfice des élèves et de leur famille, l'efficacité, la continuité et l'égalité d'accès au service public de l'éducation nationale. Les nominations devront favoriser la bonne marche des écoles et établissements scolaires, y compris ceux situés dans les secteurs les moins attractifs du département, en satisfaisant leurs besoins en personnels qualifiés.

La mutation est un moment important dans la carrière d'un enseignant. Elle génère des questions, un besoin d'aide et de conseils. Les gestionnaires du mouvement resteront à votre écoute afin de vous aider à participer à ces opérations et vous apporter tous les conseils nécessaires.

Je vous invite à porter une attention toute particulière à la lecture de la présente note.



Frédéric GILARDOT